

Visite du château de Chantore à Bacilly



Image de gauche "ancienne vue du château"
Construit en 1780, **le château de Chantore**
fut remanié par ses différents propriétaires
au cours du XIXe siècle.

**Aujourd'hui, inscrit au titre des
monuments historiques...**

à droite vue du château de Chantore
aujourd'hui



La SAHM.Granville vous propose de le visiter le :

Mercredi 24 MAI 2023

Le Château est agrémenté d'un parc paysager de 19 hectares, dessiné par l'Avranchiniais
Auguste-François Angot, député de la Manche de 1827 à 1832.



Le parc est typique des jardins du XIXe siècle avec : des rivières,
des cascades et la mare au diable!

Depuis mai 2021 son parc est labellisé "**Jardin remarquable**" par
le ministère de la culture et tout récemment (le 18/03/2023).



Le grand camélia japonica altheiflora situé dans la cour d'honneur a été labellisé "**Arbre remarquable de France**"



Visite commentée par les propriétaires du château (1h) et de son parc (1h30)
Le prix 20€/personne

- **En option**, après les visites, **pour un supplément de 10€/ personne**, vous pourrez profiter d'un goûter (cidre et jus de pomme bio de la propriété et gâteau à l'orange), assis dans le parc ou dans les écuries selon la météo.

Important :

* **Inscription au plus tard le vendredi 16 mai 2023**

* **Le début des visites commencera à 15 heures**

Pour information:

- Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion peuvent prendre contact avec la présidente Dominique Ravenel (06 69 56 48 39) pour organiser un covoiturage.
- Vous pouvez aussi nous retrouver (à 14h15 le jour même) place du 18 novembre 1918 à côté du stade Louis Dior (place du marché du mercredi), pour rechercher votre covoiturage, et ainsi limiter le nombre de voitures.
- Vous pouvez également vous rendre directement au château.